Economie régionale : un environnement favorable

Autor(en): **Beuret, Jean-Baptiste**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **5 (2007)**

Heft 17: **L'énergie**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-824048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Economie régionale : un environnement favorable

L'économie dans notre région se porte bien si on considère la marche des affaires et la santé des entreprises. Celles-ci tirent parti de l'environnement conjoncturel favorable et de leur fort positionnement dans le secteur de l'horlogerie, qui vit une période exceptionnelle. En revanche, les conditions cadre sont un sujet de préoccupation. On ne pense pas ici aux données sur lesquelles nous n'avons aucune prise, comme la situation géographique, mais aux facteurs que l'action politique est en mesure d'influencer. Au premier rang des éléments critiques figure la situation des finances cantonales dans le canton du Jura, en décalage par rapport à celles de la Confédération et de nombreux autres cantons selon les chiffres publiés pour l'exercice 2006.

Des facteurs pénalisants

Parmi les autres éléments qui pèsent sur les chances de l'économie régionale et l'attractivité du Jura figurent le niveau élevé de la fiscalité, partiellement lié à une force financière très réduite, la faiblesse démographique de la région et une position encore enclavée du point de vue des axes routiers. De plus, l'instrument qui permet d'agir sur ces conditions cadre, soit l'action politique, est elle-même frappée d'une culture fortement partisane qui manque d'une ambition agissante pour l'avenir de la région.

Ces éléments entretiennent entre eux des interdépendances étroites qui en font un système. Ainsi, la stagnation démographique influence négativement les finances cantonales car le produit fiscal évolue moins rapidement que dans une région en mesure d'accroître le nombre de ses habitants. L'image de la région et sa fiscalité sont des freins aux investissements en provenance de l'extérieur, et donc à des vecteurs de soutien de la démographie. La situation de blocage en matière de projets pour la région, ressentie et communiquée comme telle par les médias, ne donne pas l'image d'une collectivité qui tend ses forces vers un développement équilibré à moyen et long terme.

Ne pas sous-estimer les conditions cadre

Faut-il s'inquiéter de ces bémols ? A part le secteur public, traditionnellement très présent dans le Jura, les places de travail sont d'abord le fait des entreprises, qui affichent des performances en corrélation étroite avec la conjoncture. Or, la région n'a guère prise sur la situation économique. La question des conditions cadre relève-t-elle donc avant tout de la sémantique politique ou se trouve-t-on vraiment en présence d'un champ décisif pour le développement de l'économie régionale ?

La réponse a forcément des accents normands. Les conditions cadre jouent surtout un rôle d'appui, de plateforme incitative lorsqu'elles sont favorables. Mais à l'inverse, et surtout pour une région économiquement faible, elles constituent un handicap rédhibitoire si elles sont mauvaises.

Le défi des finances publiques

Attardons-nous quelque peu sur deux facteurs qui présentent la double particularité d'être fortement dépendants de notre action et de présenter un tableau clinique défavorable. Il s'agit de la situation des finances publiques de notre région et de sa culture politique. Le déficit des finances cantonales n'est pas une apparition nouvelle mais en 2006, il nous a pour la première fois nettement distingués à l'échelle suisse. La quasi-totalité des autres cantons ont bouclé avec des chiffres noirs, souvent même avec des excédents de produits significatifs. Les mauvais élèves des dernières années comme Genève, Vaud et Neuchâtel figuraient tous dans le lot des cantons qui pouvaient afficher un beau redressement.

Autre aspect, plusieurs cantons ont annoncé une diminution de leur fiscalité, parfois en réaction l'un vis-à-vis de l'autre. C'est dire que la concurrence fiscale entre cantons reste vive, quoiqu'on puisse penser de notre système fédéral sur ce point. Notre région est donc menacée d'un effet de cisaille : la nécessité d'équilibrer durablement les finances se heurte à l'objectif de maintenir la charge fiscale à un niveau acceptable. Sans succès dans l'assainissement à long terme du ménage cantonal, nous aurons le double impact négatif de mauvais chiffres budgétaires et d'une charge fiscale relative qui augmentera du seul fait des baisses décidées ailleurs. Ce tableau sera celui que redoutent les investisseurs et les personnes susceptibles de s'établir dans la région. A cet égard, les chiffres annoncés par le Gouvernement jurassien dans sa planification financière sont plutôt réjouissants. On ne peut cependant se satisfaire d'un mince équilibre en haute conjoncture, influencé favorablement par l'amortissement de la dette permis par l'opération dite de l'or de la Banque Nationale.

Construction de l'avenir

Les mesures d'assainissement financier sont toujours combattues car elles touchent aux prestations de l'Etat et/ou au statut de la fonction publique. Un autre facteur est le goût du canton du Jura pour la dépense publique, en partie dérivé de l'idée d'un canton « pas comme les autres ». Ce concept, aux contours imprécis, renferme une attente en terme de « faire », de réalisations publiques. On l'a vécu dans le développement de nombreuses prestations où nous avons pris pour modèle les solutions les plus évoluées en terme de coûts. Ne devrait-on pas aujourd'hui reconsidérer ce paradigme et réfléchir en termes qualitatifs ? Pourquoi notre différence ne consisterait-elle pas à déployer d'excellentes politiques à l'origine de succès renouvelés ?

Par Jean-Baptiste Beuret
Directeur Clientis Banque Jura Laufon

Culture politique à faire évoluer

L'obstacle pourrait venir de la culture politique. Marquée par une dynamique exceptionnelle à la fin des années septante, la culture politique s'est progressivement effilochée. L'aboutissement de cette évolution est la perception très répandue parmi les citoyens que le champ public est désormais le lieu de querelles partiellement déconnectées de la réalité et qui, finalement, freinent la mise en œuvre de changements nécessaires. Une explication parmi d'autres réside dans l'impact des courriers de lecteurs de la presse quotidienne. Réactions immédiates, souvent émotionnelles, elles contribuent à confiner la discussion dans un horizon à court terme et poussent à des exercices de justification plutôt qu'à des réflexions prospectives.

La composante partisane du débat en constitue une partie de l'essence. Mais actuellement, on a l'impression qu'elle occupe l'espace à un point tel qu'elle condamne les projets ambitieux et génère finalement un sentiment d'impuissance. Les exemples ne manquent pas: pensons aux récentes délibérations au sujet du programme de législature dans le canton du Jura. Le plan d'un Gouvernement nouvellement élu est tancé par un Parlement, lui aussi fraîchement renouvelé, et dont l'essentiel des forces politiques sont pourtant représentées au Gouvernement. Quant au sentiment d'impuissance, on note une tendance à communiquer fortement au sujet de nos interventions dans la Berne fédérale en faveur d'un meilleur traitement de la région. Ces interventions sont utiles, mais elles ne peuvent remplacer l'adoption de projets dans notre sphère de compétence.

Consensus impossibles ?

Cette culture d'un débat confiné en deçà des enjeux lourds à moyen terme et orné de joutes dogmatiques décalées par rapport à la taille de la région complique la recherche de consensus. Songeons au programme Jura Pays Ouvert, à la planification hospitalière ou encore aux projets de maîtrise des dépenses publiques. Pensons aussi aux discussions parfois délirantes qui ont entouré le projet d'installation d'un golf à Delémont. Cette culture est en désaccord avec certaines évolutions récentes dans des pays voisins ou dans d'autres cantons. Selon cette logique, comment comprendre la grande coalition actuellement à l'œuvre en Allemagne ? Dans les autres cantons, regardons Neuchâtel qui a nettement redressé ses finances ou Vaud qui a gagné une crédibilité nouvelle sous l'égide du duo charismatique Broulis-Maillard.

Dans ce sens, un programme d'action fort, clairement orienté vers des améliorations structurelles, serait certainement le mieux à même de générer un nouvel élan en faveur de notre région.

Des mesures souvent discutées

Les mesures de renforcement ne manquent pas. Elles ont d'ailleurs souvent déjà été citées. On peut songer à l'allégement des structures politiques en faveur de marges de manœuvre accrues, en réduisant par exemple le nombre des députés et/ou en constituant une circonscription électorale unique. La focalisation actuelle sur l'intérêt régional est un obstacle incontournable à tout développement. Une autre direction serait la poursuite volontariste de la réduction du nombre des communes afin de disposer de collectivités locales plus fortes, aptes à concevoir, réaliser et financer des mesures coordonnées. Un programme de rééquilibrage des finances cantonales tombe sous le sens, qui devrait privilégier les dépenses publiques orientées vers la mise en œuvre du principe de solidarité, par rapport au maintien ou au renforcement de structures à moindre valeur ajoutée. Un autre axe prometteur consiste à faire vivre et à développer notre orientation économique et démographique vers la région bâloise. Enfin, même si cela apparaît plus théorique, il ne serait pas inutile de reconsidérer la culture de la réglementation et du contrôle exagérés qui s'est instillée dans notre région. Celle-ci alimente un sentiment général de désillusion et de distance vis-à-vis de l'Etat que les Jurassiens ont mis sur pied par la somme de leurs énergies. Et le succès de toute réelle mesure passe aussi par des citoyens qui portent un regard positif sur leurs autorités et les abordent avec un a priori favorable.

Jura Pays Ouvert appartient vraisemblablement au passé. Mais, indépendamment de l'opinion que l'on a pu avoir à son sujet, il avait suscité l'intérêt de larges milieux au-delà des frontières de la région et contribué à connoter favorablement notre image. Les défis restent ; à nous d'agir.

La construction industrielle en plein développement dans le Jura